

Yves Fréchette

Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

Le 30 mai 2017

M. Pierre Méthé
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2016-172 relative au remplacement des transformateurs de puissance à 315-120 kV et d'équipements au poste de Saraguay
Votre dossier : R-3979-2016
Notre dossier : R052402 YF

Cher monsieur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») souhaite informer la Régie de l'énergie (la « Régie ») de l'abandon du projet décrit en rubrique.

Rappel

Le poste source de Saraguay à 315-120 kV alimente, par quatre lignes biternes à 120 kV, sept postes satellites, soit :

- à l'ouest, les postes de Salaberry (poste client), Saint-Jean, de Baie-d'Urfé (qui alimente le poste de Dorval) et de L'Île-Perrot ;
- au sud, les postes Laurent et de Mont-Royal ;
- à l'est, le poste Reed.

Par sa décision D-2016-172, la Régie autorise le Transporteur à réaliser le remplacement des transformateurs de puissance à 315-120 kV et d'équipements au poste de Saraguay (le « Projet »).

Le Projet, qui s'inscrit dans le *Plan d'évolution du réseau de l'île de Montréal 2009-2024*, visait à assurer la pérennité du poste de Saraguay à 315-120 kV. Le coût total du Projet s'élevait à 57,4 M\$ et comportait des mises en service échelonnées de novembre 2017 à novembre 2019.

Abandon du Projet

L'abandon du Projet est attribuable à divers éléments survenus dans les derniers mois, dont la récente mise à jour du *Plan d'évolution du réseau de l'île de Montréal 2009-2024* et le nouvel ordonnancement des projets nécessaires afin de doter l'île de Montréal d'une architecture de réseau à 315 kV. Ceci a pour conséquence de prioriser la conversion à 315 kV des postes satellites situés dans l'axe Saraguay-Aqueduc, entraînant la diminution plus rapide de la charge à 120 kV alimentée par le poste source de Saraguay et en particulier ce qui suit.

- Le poste Laurent à 120-12 kV serait converti à 315-25 kV à l'horizon 2024, diminuant d'environ 100 MVA la charge à 120 kV alimentée par le poste source de Saraguay ;
- La disponibilité de lots pour la construction d'un nouveau poste nommé « poste de Lachine » à 315-25 kV permet d'accélérer la conversion à 315 kV du poste de Dorval et de réduire d'environ 66 MVA la charge à 120 kV du poste de Baie D'Urfé alimentée par la section à 120 kV du poste de Saraguay. La construction prévue de ce nouveau poste, alimenté par le réseau à 315 kV à être déployé dans l'axe Aqueduc-Saraguay, permettra de surcroît d'alimenter la charge des postes du réseau à 120 kV de Saraguay ;
- Le déploiement du projet du Réseau électrique métropolitain entraînera le démantèlement du poste à 120 kV de l'Agence métropolitaine de transport de Salaberry. Ceci aura pour effet de diminuer la charge à 120 kV du poste de Saraguay d'environ 40 MVA. Le poste de Salaberry sera remplacé par un nouveau poste client qui sera alimenté par la section à 315-25 kV du poste de Saraguay ;
- La possibilité de favoriser le démantèlement de deux lignes âgées (environ 90 ans) de transport d'électricité à 120 kV qui sont situées en zone habitée à l'intérieur des limites de la réserve de Kahnawake ;
- La priorisation du déploiement d'une architecture de réseau à 315 kV dans le Réseau Ouest de l'île de Montréal permettra d'éviter à la clientèle des coûts de conversion plus élevés résultant du maintien pendant plusieurs années encore de l'infrastructure à 120 kV.

Au total, plus de 200 MVA sur environ 1 000 MVA¹ prévus dans la planification du Projet sont soustraits de la charge à 120 kV du poste de Saraguay à court et moyen termes. Compte tenu de cette diminution de la charge à 120 kV, le Transporteur doit revoir l'ordonnancement de l'ensemble des projets de l'axe Saraguay-Aqueduc afin d'optimiser le développement du réseau à 315 kV.

Pour ces raisons, le Transporteur croit qu'il est nécessaire d'abandonner le Projet pour le bénéfice de l'ensemble de la clientèle.

¹ Voir dossier R-3979-2016, HQT-2, Document 1, R1.3.

Mesures de mitigation au poste à 315-120 kV de Saraguay

Compte tenu de l'abandon du Projet, le Transporteur déploiera les mesures de mitigation suivantes pour l'alimentation de la charge, en cas d'indisponibilité d'un ou des transformateurs ainsi que des disjoncteurs et ce, jusqu'à la conversion complète à 315 kV des postes satellites alimentés par le poste à 315-120 kV de Saraguay, à savoir :

- La capacité ferme des huit transformateurs de puissance à 315-120 kV du poste de Saraguay étant de 1 012 MVA, l'indisponibilité d'un transformateur peut être compensée temporairement par la surcharge² admissible intrinsèque des transformateurs ;
- Près de 200 MVA de la charge du poste Reed peut être transférée vers le poste Fleury ;
- Un transformateur de remplacement peut être installé de façon temporaire ;
- Des disjoncteurs de remplacement sont disponibles.

Le Transporteur est disponible pour fournir toute information supplémentaire que la Régie jugerait utile, notamment pour présenter la récente mise à jour du *Plan d'évolution du réseau de l'île de Montréal 2009-2024*, dans le cadre d'une rencontre administrative au moment qu'il conviendra à la Régie de fixer.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

/jg

² La surcharge est de 40 %.